

C.C.A.S.



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE DU 17 JUIN 2024

N° 2024.29

Objet :
Tarification des sorties PRE
Affiché le :

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept juin à 15h00, le Conseil d'Administration convoqué le 12 juin, s'est réuni à la Résidence Autonomie F. Rustin, sous la Présidence de Monsieur Patrick ESPITALIER ;

ETAIENT PRESENTS :

Patrick ESPITALIER, Gaëlle LETTERON, Isabelle TAILLIER, Céline RIGOUARD

Votes : 8
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

ABSENTS EXCUSES :

Véronique ARNAUD-DELOY (procuration donnée à Patrick ESPITALIER), Gaël BELLEC (procuration donnée à Céline RIGOUARD), Elhadji NDIOUR (procuration donnée à Isabelle TAILLIER), Michèle MAMBERT (procuration donnée à Gaëlle LETTERON)

ABSENTS :

Alain DESRUES, Valérie BUISINE, Hervé DOMINIAK.

Secrétaire de séance : Emmanuelle VERA - Assistante de direction du CCAS.

Vu le code de l'Action Sociale et des Familles

Considérant l'intérêt de proposer des sorties aux jeunes et familles suivis par le PRE

Considérant la nécessité de fixer la participation des usagers aux sorties organisées par le PRE

Le Parcours de Réussite Éducative accompagne les jeunes (âgés de 2 à 16 ans) et leurs familles dans l'objectif de donner leur chance aux enfants présentant des signes de fragilité et / ou qui ne bénéficient pas d'un environnement favorable à leur développement harmonieux.

Dans ce cadre-là, il est proposé en partenariat avec la MJC et L'APAS - Maison Bonhomme, des « sorties Familles ». Ces sorties permettent aux familles de s'ouvrir sur l'extérieur et de favoriser les liens sociaux.

A ce titre, il est proposé une participation financière de 5 € par famille pour une sortie, le reste étant à la charge du CCAS-PRE.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS D'APT
OUI L'EXPOSÉ DÉLIBÈRE A L'UNANIMITE**

Valide le tarif des sorties PRE à 5 € par famille.

Fait et délibéré à APT, les jour, mois et an que ci-dessus

